



ÉDUQUER LA CONSCIENCE HUMAINE

À partir de l'invasion ukrainienne, les propos désobligeants de l'Imam SALL à la communauté catholique du Sénégal ou encore les tractations pour l'installation du Grand Maître de la Franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, Sylvere KOYO, successeur de l'ancien premier ministre Hamed BAKAYOKO, en ce temps pascal, me vient à l'esprit cette question : comment agir bien ? Comment former, éduquer la conscience humaine ? Je vous livre une méditation qui m'a accompagné ces derniers temps. Au début de carême, nous lisons l'invitatoire dans la liturgie

des heures : « *les yeux fixés sur Jésus le Christ, entrons dans le combat de Dieu* ». Ce combat, ce n'est rien d'autre que le lieu du **discernement entre le Bien et le Mal**. Alors qu'est-ce qui fait la moralité d'un acte ?

Moralité d'un acte : objet, finalité, circonstances

Pour qu'une action soit bonne, la théologie morale distingue l'objet moral de l'acte (ce qui est voulu), la fin de l'acte et les circonstances de l'acte. L'acte moralement bon suppose la bonté des trois :

de l'objet, de la fin et des circonstances. Si un des trois est mauvais, cela rend l'acte mauvais.

Prenons l'exemple du jeûne : l'objet moral est bon en soi, mais si l'intention n'est pas pure, si l'on jeûne pour être vu des hommes, cela rend l'acte mauvais. De même, une action peut partir d'une bonne intention, mais l'objet moral mauvais peut à lui seul vicier l'action. Prenons l'exemple du vol : je veux faire plaisir à ma grand-mère en lui offrant un cadeau (intention louable), mais pour lui faire plaisir, je vais voler le cadeau dans un magasin (l'objet moral de l'acte est mauvais, et rend l'action mauvaise).

De même les circonstances d'un acte peuvent parfois diminuer la responsabilité morale d'un sujet, mais en tant que telles, elles ne peuvent pas rendre une action bonne si l'acte est mauvais. Même s'il y a parfois des circonstances qui atténuent la responsabilité morale d'un acte, il y a des actions qui, quelles que soient les circonstances, sont toujours mauvaises.

Par exemple l'homicide : ce n'est pas parce qu'un voleur est en train de me cambrioler que je peux moralement le tuer. Mais le discernement moral est-il

toujours si simple ? Aujourd'hui, nous pouvons être confrontés à des choix moraux complexes car notre société, sous des apparences d'un bien, peut nous encourager à poser des actes viciés. D'où l'importance d'écouter la voix de sa conscience et de l'éclairer. Comment former notre conscience ?

Former sa conscience

La conscience est la voix intérieure de Dieu en nous, la voix qui aide à juger de la moralité d'un acte, de sa malice ou de sa bonté. Tout homme a un devoir moral d'écouter la voix de sa conscience qu'il soit croyant ou non. L'une des conséquences du péché originel est que la voix de notre conscience peut être obscurcie, nous avons parfois du mal à discerner le bien à accomplir ; nous avons du mal à voir ce que Dieu attend de nous. L'Église nous aide à éclairer notre conscience. *Le Catéchisme de l'Église catholique* nous donne quelques règles de discernement qui s'appliquent à tous les cas :

▪ ***Il n'est jamais permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien.***

▪ ***La " règle d'or " : « Tout ce que***

vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » (Mt 7,12 ; cf. Lc 6,31 ; Tb 4,15)

▪ ***La charité passe toujours par le respect du prochain et de sa conscience : « En parlant contre les frères et en blessant leur conscience ..., c'est contre le Christ que vous péchez » (1Co 8,12).***

Le choix d'un accompagnateur spirituel bien formé (attention aux accompagnateurs aveugles dont nous met en garde le Christ !) peut aussi nous aider à éclairer notre conscience. L'Esprit-Saint n'est-il pas nécessaire ?

*P. Christian EHEMBA, Sch.P.
Père provincial*